

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

GIRAUD Albert, « Un armorial du Freinet, les notables de La Garde-Freinet au XVII^e siècle. », *Freinet, Pays des Maures*, n°18, 2022, p. 73-107.

Freinet

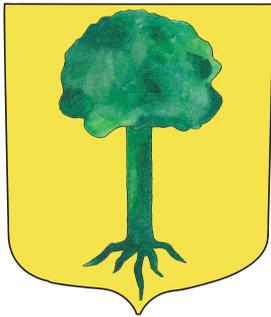
Pays des Maures



Conservatoire du Patrimoine du Freinet
■ n° 18 ■ 2022

Un armorial du Freinet, les notables de La Garde- Freinet au XVII^e siècle

*Freinet,
pays des Maures*
■ n° 18, 2022,
Conservatoire
du Patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)



La Garde-Freinet



La Moure

Pour beaucoup de nos contemporains la possession d'armoiries et leur ostentation relèvent de prétentions nobiliaires, vraies ou fausses et de traditions féodales. L'écu lui-même, ancien bouclier du chevalier, semble réserver la possession d'un blason à des familles anciennes et reconnues dans le service des armes ou des bureaux du roi. Or, quand on examine l'Armoiral général de France établi par d'Hozier en application de l'édit royal de 1696 et destiné à constituer un répertoire exhaustif de tous les blasons possédés par les sujets du royaume, il apparaît que le nombre des membres de la noblesse est peu important comparé à celui des membres du Tiers-Etat ; des bourgeois en grand nombre, mais surtout des marchands, des ecclésiastiques, des juristes, et jusqu'à des artisans, des ouvriers, des pâtisseries, voire des cabaretiers...

Albert GIRAUD,
historien

Par un curieux paradoxe, cette mesure fiscale, camouflée sous un prétexte administratif, a eu un effet inattendu : en élargissant le droit de posséder des armoiries aux personnes du Tiers-Etat, cette recension permet de mettre en évidence la classe des « plus apparents » du temps, la plus riche et la plus active au niveau municipal avant d'envisager par la suite, comme on le sait, un rôle politique plus important...

Cette constatation nous a conduit à en étudier un échantillon choisi dans notre région de prédilection, et cela en deux temps : d'abord un répertoire des armoiries déposées par les notables du Freinet (en gros la baronnie de Grimaud) et ensuite une prospection plus étroite concernant les membres d'une unique communauté de la région : La Garde-Freinet.

Cette étude contiendra donc un extrait de l'Armorial général établi par M. d'Hozier en application de l'édit du roi du 20 novembre 1696 répertoriant les déposants de six communautés (Grimaud, Cogolin, Ramatuelle, Gassin, Saint-Tropez et La Garde-Freinet), complétée de notices sur les personnes de La Garde-Freinet ayant pris ou conservé des armoiries.

Dès le début nous devons souligner qu'il ne s'agit que d'un fragment limité de la réalité historique et sociale du temps. C'est pourquoi nous formons le vœu que de nouveaux chercheurs s'attachent à d'autres communautés ou à un ensemble plus vaste et en tirent des enseignements plus fiables que ceux contenus ici, qui ne sont donc que de simples observations et ne prétendent pas avoir de valeur générale.

« Etat des armoiries des personnes et communautés dénommées cy après envoyées aux bureaux établis par M. Adrien Vanier, chargé de l'exécution de l'édit du mois de novembre 1696 pour estre présentées à nosseigneurs les commissaires généraux du conseil deputez par Sa Majesté par arrests des quatre décembre et vingt trois janvier 1697 »

L'édit de 1696

Le point de départ de cette enquête est l'édit pris par le roi Louis XIV en son conseil le 20 novembre 1696. Son objet était de créer une grande maîtrise des titres héraldiques et de lui faire dresser un Armorial général de façon à les authentifier et en empêcher les falsifications. C'était reconnaître et protéger la propriété des armoiries, considérées comme un attribut inaliénable du nom, mais c'était aussi et peut-être surtout une intéressante ressource fiscale grâce au versement de la taxe attachée à l'enregistrement.

La mesure était prise « pour conserver le lustre des armes des grandes et anciennes maisons et donner de l'éclat à celles des autres personnes qui, par leur naissance et leurs services ou leurs vertus sont en droit d'en porter ». Cela

confirmait que tout un chacun pouvait posséder un blason – seuls les nobles étant autorisés à les « timbrer » en les surmontant d'un signe chevaleresque – et ouvrait ce droit en fait à toute la classe des « apparents ».

Le dépôt des armoiries devait être volontaire, mais il semble bien que les commis chargés de leur collecte aient fait pression sur les notables, en particulier les bourgeois, et sur les corporations ouvrières, en présentant cette opération comme obligatoire, voire en composant des armes d'office pour les récalcitrants.

Pour les particuliers, la taxe était de vingt livres à quoi s'ajoutaient deux ou trois livres pour les frais de chancellerie et la confection de l'acte d'enregistrement comportant le dessin du blason.

Les délibérations municipales de La Garde-Freinet conservent trace de ces formalités au cours de l'année 1697 : « *Avération des voyages faits à Draguignan et à Lorgues pour la déclaration des armoiries et paiement de la taxe* », « *Délibéré, après renseignements pris auprès des autres communautés, de traiter du paiement du droit sur les armoiries, pour éviter les frais et dépens aux habitants, les commis demandant 23 livres par particulier* » (BB 16 – inventaire Mireur, A. D. Var 2MI179R1).

L'Armoiral général heureusement consultable en ligne sur le site Gallica permet de recenser dans ses volumes 29 et 30 consacrés à la Provence ceux qui relèvent des sept communes de cette sous-région : Cogolin, Gassin, Grimaud, La Garde-Freinet, Ramatuelle, Sainte-Maxime et Saint-Tropez. Bien que les erreurs dues à l'incompétence des commis ou à leur mauvaise lecture des documents qui leur furent remis soient nombreuses, nous possédons ainsi une liste importante de personnalités locales et surtout le dessin assez précis de leur blason.

Si on regroupe les communautés d'habitants (pour elles la déclaration était quasi obligatoire), les particuliers qui volontairement ou non déclarèrent des armoiries, les corporations de métiers, les membres du clergé avec les confréries, et qu'on y ajoute les seigneurs ou coseigneurs des dites communautés, on obtient à peu près ceci :

Armorial du Freinet

Nota : Les numéros renvoient aux pages de l'Armorial Général. La forme –souvent fautive– des patronymes enregistrés a été maintenue, mais l'orthographe moderne des noms de lieux a été rétablie.

N°	Nom prénom	Qualités	Armoiries
Provence volume I			
56	MORAN François	Prêtre, vicaire du lieu de Cogolin	D'azur à six besants d'or posés trois deux et un
56	TOULON Annibal	Notaire au lieu de Cogolin	D'azur à trois ailes d'argent posées deux et une
56	TOULON Jean	Marchand à Cogolin	De gueules à une tour d'argent maçonnée de sable
56	RICARD Joseph	M ^e chirurgien à Cogolin	D'azur à un lion passant de sable
57	FERAPORTE Jean	Marchand à Cogolin	D'argent à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or
57	FERAPORTE André	Marchand à Cogolin	De gueules à trois étoiles d'argent posées en bande
57	GUAYRARD Joseph	Marchand à Cogolin	D'argent à trois lions rampants de gueules posés deux et un
57	AUGIER Melchion	Marchand à Cogolin	D'argent à une bande d'azur
111	De COGOLIN [de CUERS] Joseph Magdelon	Capitaine de vaisseau	D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois coeurs du même, deux en chef et un en pointe.
136	TOLLON Joseph	Lieutenant au siège de l'amirauté de Saint-Tropez	D'argent à une bande de gueules chargée de trois têtes de licornes d'or.
136	AUGIER Honoré	Prieur de Saint-Tropez	D'azur à une croix ancrée d'argent
137	MARTIN François	Commissaire aux revues des troupes de Saint-Tropez	D'argent, à trois roses de gueules pointées de sinople boutonnées d'or et posées deux et une

137	MARTIN Jean-François	Bourgeois de Saint-Tropez	D'azur à une croix endentée d'or
137	MARTIN Joseph, de Balthazard	Bourgeois de Saint Tropez	D'azur, à trois roses d'argent posées en fasce
137	VACON Louis	Bourgeois de Saint Tropez	De gueules à une licorne d'argent
137	BESTAGNE Joseph	Notaire à Saint Tropez	Echiqueté d'or et de gueules
138	FABRE Jacques	Notaire à Saint Tropez	D'azur à cinq besants d'argent posés en sautoir
138	NABON Jean-François	Notaire [? avocat] à Saint Tropez	D'or à un aigle de sable
138	CAUVIN Jean-François	Bourgeois de Saint Tropez	D'argent à trois têtes de loup de sable posées en face
138	MARTIN Charles Bruno	Bourgeois de Saint Tropez	D'or à trois grenouilles de sinople posées en bande
138	MARTIN François	Bourgeois de Saint Tropez	De gueules à un lion passant d'or
139	BERNARD Honoré	Bourgeois de Saint Tropez	D'azur au griffon d'argent
139	OLIVIER Félix	Marchand de Saint Tropez	De gueules à trois trèfles d'argent en chef et un olivier d'or en pointe
139	RAIMONDIS Joseph	Bourgeois de Saint Tropez	D'or à une fasce échiquetée d'argent et d'azur de trois traits
139	ANTIBOUL Marc	Sieur de Bertaud, bourgeois de Saint Tropez	De gueules aux trois besants d'argent posés en bande
139	AOUSTE François	Bourgeois de Saint Tropez	D'azur à une croix d'argent frettée de gueules
140	COSTE Gilles	Bourgeois de Saint Tropez	D'argent, à cinq tourteaux d'azur posés en sautoir
140	COCOREL Joseph	Marchand de Saint Tropez	De gueules à une tour d'or massonnée de sable
141	PERRACHE François	Bourgeois du lieu de Ramatuelle	Losangé d'argent et de sable
141	TOULLON Gaspard	Notaire à Ramatuelle	D'azur à une bande vairée d'argent
141	TOURNEL Joseph	Bourgeois de Ramatuelle	D'or à trois corbeaux de sable posés deux et un

N°	Nom prénom	Qualités	Armoiries
141	BARRY Honoré	Bourgeois de Ramatuelle	D'azur à trois glands d'or posés deux en chef et un en pointe
141	ROUX Joseph	Bourgeois de Ramatuelle	Palé d'argent et de gueules de six pièces
142	ANDRE Jean	Bourgeois de Ramatuelle	D'argent à une bande de sable cottoyée de deux cottices de même
145	La communauté du lieu de Grimaud		De gueules à un château d'or
145	BROQUERI Jacques	Prêtre à Grimaud	De gueules à un sautoir d'or
146	BROQUERI Jean-Baptiste	Bourgeois de Grimaud	D'argent à trois faces de sable
146	GUIGUES François	Bourgeois du lieu de Grimaud	Vairé d'argent et de gueules
146	PELLISSERY Marc Antoine	Bourgeois du lieu de Grimaud	De gueules à une croix recroisettée d'or
146	NEGRE Joseph	Bourgeois du lieu de Grimaud	D'or à deux faces de gueules
147	NEGRE César	Bourgeois du lieu de Grimaud	De sable à un lion assis d'or
147	La communauté des maîtres maréchaux, chirurgiens, tiseurs à toile, maçons, cordonniers et fustiers du lieu de Grimaud		D'azur à un saint Joseph d'or ayant en la main dextre une verge fleurie d'argent
147	La communauté du lieu de Gassin		D'azur à un château donjonné de trois tours d'argent, maçonné de sable.
147	GERMONDY Jean	Notaire du lieu de Gassin	D'or à une bande de sable
147	ROUX François	Bourgeois du lieu de Gassin	De sinople à trois têtes de léopard d'or deux au chef et une en pointe
148	TORNEL Michel	Marchand du lieu de Gassin	De gueules à un chevron d'or accompagné en pointe d'un lion de même.
149	GERMONDY Louis	Bourgeois du lieu de Gassin	D'or à une croix fleuronée de même.

149	GRAS Nicolas	Bourgeois du lieu de Gassin	D'argent à une croix ancrée de sable
149	GERMONDY Honoré, de Pierre	Bourgeois du lieu de Gassin	De gueules à deux chiens d'argent courans l'un sur l'autre
149	GERMONDY Pierre	Bourgeois du lieu de Gassin	D'or à une bande composée d'argent et de sable.
150	TAXIL Joseph	Prestre, vicaire du lieu de La Garde de Freinet	D'azur à un griffon d'or surmonté d'une étoile de même.
150	BASSET Jacques	Notaire royal du lieu de La Garde de Freinet	De gueules à trois coquilles d'argent posées deux et une.
150	PERRIN Joseph	Notaire royal au lieu de La Garde de Freinet	Palé d'or et d'azur de six pièces
150	DAUMAS Honoré	Bourgeois de La Garde de Freinet	D'argent à deux loups de gueules passans l'un sur l'autre.
150	CROUCHET Jean	Bourgeois de La Garde de Freinet	De gueules à un cigne d'argent becqué et membré d'or.
151	DE MATHY François	Noble	D'azur à une croix ancrée d'argent
151	SIMIAN François	Bourgeois de La Garde de Freinet	D'or à un sautoir de gueules chargé de cinq roses d'argent
159	CROUCHET Jean Baptiste	Bourgeois de La Garde de Freinet	D'azur à une bande d'argent accostée de deux croissants du même.
159	CONDROYER Jean	Marchand du lieu de La Garde de Freinet	D'argent à une croix de sable chargée de cinq étoiles d'or.
159	CONDROYER François	Marchand cardeur au lieu de La Garde de Freinet	De gueules à deux haches d'armes d'argent posées en sautoir.
159	SERRET Abel	Bourgeois du lieu de La Garde de Freinet	Echiqueté d'or et d'azur de six pièces.
160	ENGALLIER Jacques	Bourgeois de La Garde de Freinet	D'azur à une croix pattée d'argent.
160	CROUCHET Joseph	Bourgeois de La Garde de Freinet	D'or à une face de sable chargée de trois étoiles d'argent.

N°	Nom prénom	Qualités	Armoiries
160	CAVALLE Antoine	Bourgeois de La Garde de Freinet	D'or à une bande de sable chargée de trois croissants d'argent..
160	La communauté des cardeurs, tisseurs à toile, menuisiers et fustiers du lieu de La Garde-Freinet		D'azur à deux peignes à carder d'or en chef, une navette d'or en coeur et deux maillets d'argent en pointe
160	La communauté des hostes, cabaretiers, maréchaux, fusiliers et mulatiers du lieu de La Garde-Freinet		D'azur à une fasce d'or accompagnée de deux pots d'étain d'argent en chef et deux fers à cheval d'or en pointe
161	La communauté des maîtres tailleurs, revendeurs, massons et gipiers du lieu de La Garde-Freinet		D'azur à une croix d'or cantonnée au chef dextre d'une paire de ciseaux d'argent, à senestre d'une balance du même, en pointe dextre d'un marteau aussi d'argent et à senestre d'une truelle du même
180	La communauté des marchands revendeurs de Saint Tropez		D'azur à une balance d'or soutenue de ses poids, en chef une aune d'argent
180	La communauté des charpentiers, cordonniers, savetiers, hostes et cabaretiers de Saint Tropez		De gueules à un couteau et un tranchet d'argent en chef, une hache aussi d'argent en coeur et deux barillets d'or en pointe
180	La communauté des chirurgiens, maréchaux et serruriers de Saint Tropez		De sable à une curette d'argent accostée à dextre d'un couteau du même et à senestre d'une clé d'or tous posés en pal
201	La communauté du lieu de Sainte Maxime		De gueules à une tour d'or maçonnée de sable
221	La communauté du lieu de la Moutte [i.e. la paroisse de la Moure]		D'or, à une montagne de sable surmontée d'une fleur de lis de gueules
236	De VILLENEUVE Jacques	Sieur de Ramatuelle	D'or à cinq trèfles d'azur posés deux un et deux

Provence volume II			
1149 (?)	De CUERS Jacques	Seigneur de Cogolin, et chef d'escadre des armées navalles du Roy	D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois coeurs du même, deux en chef et un en pointe.
1147	La communauté du lieu de Cogolin		Parti au premier d'azur à un coq contourné d'or sur une terrasse de sinople, et au deuxième d'argent à une plante de lin de sinople fleurie de pourpre sur une terrasse de sable
1234	GIRAUD Emmanuel François	Sieur de La Garde	D'or à un cœur de gueules soutenu d'un chérubin la tête de carnation et les ailes de gueules, et un chef d'azur chargé d'une colombe d'argent
1235	De PONTEVES N...	Sieur de La Garde	De gueules à un pont de trois arches d'or, écartelé d'or à un loup ravissant d'azur, lampassé de gueules
1239	De CUERS Jean Fran- çois fils	Sieur de Cogolin	D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe.
1242	D'ANTELMY Joseph	Prieur commendataire de Grimaud	D'azur à un tronc d'arbre alaïré d'or posé en bande et au chef d'or chargé de trois molettes de sable
1242	BERARD Jacques	Vicaire de Grimaud	De gueules à un aigle d'or et au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.
1243	BERARD Louis	Prieur de La Garde	<i>Id.</i>
1243	BERARD Jean-Baptiste	Bourgeois de Grimaud	<i>Id.</i>
1247	CAUSSEMILLE Joseph	De famille italienne, habi- tué au lieu de Saint-Tropez	De gueules à un lion contourné d'or rampant contre une tour de même donjonnée de trois pièces massonnée de sable

N°	Nom prénom	Qualités	Armoiries
1248	La communauté du lieu de Ramatuelle		D'or à un arbre fort feuillé de sinople, surmonté d'une étoile de gueules
1249	NEGRE Jean	Bourgeois du lieu de Grimaud	D'argent à trois têtes de nègres posées deux et une
1250	COSTE Jean-François	Bourgeois de Saint-Tropez, originaire de Gênes	De sinople à un lion d'or couronné, lampassé et armé de gueules
1251	COLONNA Honoré	Major et commandant dans la ville et citadelle de Saint-Tropez	De gueules à une colonne d'argent
1253	La communauté de La Garde Freinet		D'or à un arbre arraché de sinople
1257	La communauté du lieu de Saint Tropez		D'azur à un saint Tropez vêtu en pèlerin d'or, sa tête entourée d'un cercle de diadème de même, tenant de la main dextre une épée d'argent la pointe en bas avec cette légende : St Tropez
1297	CAPEL Charles	Commis aux classes au département de Saint-Tropez	D'argent à une fasce arrondie de gueules accompagnée en pointe d'une bourse (?) d'argent, en chef de trois étoiles de sable
1560	D'AUDIBERT Henry	Seigneur de Ramatuelle résidant à sa terre	De gueules à un arbre arraché d'or, au chef d'or chargé d'un coeur de gueules accosté de deux étoiles du même
1565	De CASTELLANE Marc Antoine	Seigneur de Jeurs, marquis de Grimaud	De gueules à un château sommé de trois tours d'or, celle du milieu plus élevée que les deux autres

Nous avons donc ici pour ce qui relève du « Freinet », en fait la baronnie de Grimaud, un état sinon des plus riches et des plus influents, du moins des plus imposés de la région.

De ces 92 armoiries enregistrées on peut tirer le tableau récapitulatif suivant par communauté et par catégorie sociale :

	Cogolin	Gassin	Grimaud	La Garde Freinet	Ramatuelle	Sainte Maxime	Saint Tropez	TOTAL
Communautés ou paroisses	1	1	1	2	1	1	1	8
Seigneurs et coseigneurs	3		1	3	2			9
Prêtres et confréries	1		3	2			1	7
Notaires et avocats	1	1		2	1		3	8
Médecins et chirurgiens	1							1
Bourgeois		5	7	8	5		11	36
Marchands et maîtres	5	1		2			2	10
Corporations de métiers			1	3			3	7
Officiers de l'amirauté							4	4
Etrangers habituels							2	2
TOTAL	12	8	13	22	9	1	27	92

Nous mettrons tout d'abord de côté les armoiries qui ont déjà été étudiées : celles des communautés commentées par Louis de Bresc dans son ouvrage *Armoirial des communes de Provence*, plusieurs fois réédité, puis celles des familles de la noblesse provençale figurant dans les nobiliaires anciens (*Artefeuil*) ou modernes (*Borricand*), avec toutes les réserves qu'implique ce genre d'ouvrages.

C'est donc à une seule communauté – qui a d'ailleurs la particularité de rassembler deux seigneuries et deux paroisses, La Garde-Freinet et la Moure – que nous allons consacrer l'étude qui suit.

Les notables de La Garde-Freinet

Si on met à part les trois coseigneurs Emmanuel de Giraud, François de Pontevès et François de Matty (mais qui, lui, habite à La Garde), il nous reste 14 notables du village : deux prêtres, deux notaires, huit bourgeois et deux marchands (mais nous verrons que ces deux dernières qualités sont ici équivalentes).

En effet un bourgeois devait vivre exclusivement de ses revenus fonciers ou mobiliers, ce qui est une situation invraisemblable dans un village comme La Garde-Freinet. En fait tous ont une activité voire plusieurs, non manuelles certes, mais relevant du négoce, de la banque ou des fermes diverses. Cela traduit simplement la facilité avec laquelle on surévalue le statut des notables villageois ou qu'ils le surévaluent eux-mêmes.

La première observation concerne leur longévité. Certes, on ne peut être qualifié bourgeois ou marchand qu'en ayant atteint une sorte de réussite sociale, et donc à l'âge mûr. Mais si la moyenne d'âge au moment de l'édit de 1696 tourne autour de 50-60 ans, on voit ensuite les titulaires vieillir bien mieux que la moyenne du temps. Ceux dont nous avons pu retrouver les dates de naissance et de décès affichent une moyenne de 75 ans à leur décès. Sans doute les conditions de vie et d'alimentation liées à l'aisance financière sont pour beaucoup dans cette heureuse vieillesse.

Les noms des notables permettent d'entrevoir quelques phénomènes d'ascension ou de déclin social. Les cadastres et les délibérations communales témoignent de l'influence de certaines familles, qui sont abondamment présentes dans les fonctions municipales au XVI^e siècle et au début du XVII^e, puis disparaissent, telles les Caissan, les Cabrol, les Capaud, les Pissamelle, lesquelles, après avoir tenu un rang élevé ne figurent plus dans la liste des « armorisés ». Certaines de ces familles, telles les Simian, se déplaceront à Draguignan, siège de la sénéchaussée et des emplois publics, pour augmenter le nombre déjà excessif des procureurs et des avocats. Pourtant peu verront la réussite sociale d'un de leurs descendants – sauf à marier leurs filles à des cadets de famille noble lorsqu'ils le pourront. Chez ces notables on observe d'ailleurs que les familles sont peu nombreuses, contrairement aux lignées de la noblesse. Cela traduit un certain malthusianisme qui sera fatal à la plupart de ces familles bourgeoises^A.

Il est évident que le pouvoir municipal et tout ce qui en découle (adjudication des fermes, perception des taxes, opérations financières) est concentré entre les mains d'un petit nombre de familles toutes reliées par des mariages. A l'époque de notre enquête ce sont les Serret et les Simian, familles très anciennes de La Garde

A. La limitation des naissances est manifeste dans les familles de bourgeois : de six à douze enfants dans les familles de ménagers ou d'artisans qui « laissent faire la nature » contre un ou deux dans les familles de notables qui pratiquent une contraception mal connue mais efficace. Ainsi le patrimoine ne sera pas divisé, et une fille unique représente une dot exceptionnelle qui pourra peut-être retenir l'attention d'un jeune aristocrate. L'ascension sociale est ainsi réalisée, mais le nom disparaît.

– dont le rôle est toujours important mais semble décliner –, les Perrin (qui tirent prestige de leurs fonctions de notaires), les Courchet, enrichis dans l'industrie du cuir, et surtout les Condroyer dont la fortune et le talent commercial vont créer une dynastie qui comptera pour beaucoup dans l'émancipation politique du Plan-de-la-Tour un siècle après.

En revanche, les familles de ménagers ou d'artisans comme les Colle, les Bérenguier et les Guillabert sont absents de la classe des apparents, mais se préparent sans doute au rôle qui sera le leur au siècle suivant, après la Révolution, et qui fourniront à leur tour des élus au sein des municipalités du XIX^e siècle.

Le pouvoir municipal appartient donc à une sorte d'oligarchie où tous les postes « tournent » entre les mains d'un petit nombre de familles. Les fonctions annuelles de consuls sont attribuées aux marchands les plus importants (les notaires semblent éviter ce cumul mais ne négligent pas les charges municipales ou la place de lieutenant de juge), le plus souvent eux-mêmes fils de consuls... ou pères ou beaux-pères de futurs consuls. Tous considèrent comme évident que seuls peuvent disposer d'un pouvoir de décision ceux qui possèdent des biens et toujours en proportion de ceux-ci^B.

Aussi, c'est une vérité d'évidence que de dire que le pouvoir municipal est exactement proportionnel à la fortune. La liste des personnalités dotées d'armoiries correspond presque exactement à la liste des plus imposés si on examine les cadastres de 1676 et de 1700, les plus proches de la date de l'édit. La plupart des cotes cadastrales des porteurs d'armoiries dépassent les 200, voire les 300 florins (comme François Condroyer et Honoré Daumas), alors que les imposés les plus nombreux (mais qui sont déjà des possédants) tournent autour de 50 florins.

Une idée courante est que seule la terre et ses produits procurent de la richesse à l'époque. C'est une opinion à revoir, car elle est due à l'importance qu'on accorde à l'imposition foncière, la plus visible et la mieux établie, alors que les impositions sur les produits nous échappent généralement. Or, on constate que La Garde-Freinet possède une véritable petite industrie qui tire son origine du traitement des peaux. Plusieurs tanneries, des ateliers de cordonnerie, une importante activité de cardage de laine, puis de tissage témoignent de cette branche d'activité, certainement très rémunératrice. Mais, faute de document d'archive, on connaît mal les propriétaires des troupeaux, les modes de fabrication des produits et les circuits commerciaux relatifs aux cuirs, laines et peaux.

Parmi les moyens de parvenir, deux procédés sont bien connus : la recherche des bénéfices ecclésiastiques et la recherche des fermes. La transmission

B. L'élection du « conseil restreint » de la communauté est une procédure certes libre de pressions extérieures, mais de type censitaire, seuls les chefs de famille imposables ayant leur mot à dire. Il s'agit plutôt d'une cooptation entre notables, même si les « conflits d'intérêts » – charges attribuées simultanément à une même famille – sont sévèrement encadrés.

familiale des bénéfices ecclésiastiques est une spécialité de la famille Serret qui parvint à conserver le prieuré de La Garde pendant près d'un siècle tout en maîtrisant la nomination à de très nombreuses chapellenies. Quant aux fermes, à une époque où les « fonctionnaires » n'existent pas, elles sont innombrables : de la boulangerie et de la boucherie jusqu'aux impositions, royales ou communales, et à la dîme des prieurés. Mises aux enchères, elles reviennent toujours à des familles présentes au conseil.

Cela n'exclut pas les revenus fonciers, car tous les notables possèdent des propriétés de rapport qu'ils donnent à exploiter à des « travailleurs » et même à des « ménagers » qui recherchent un complément de revenu. Une particularité de La Garde-Freinet est que les notables sont presque tous propriétaires d'apiers, qu'ils donnent à gérer à des spécialistes de ce qu'on n'appelait pas encore l'apiculture.

Enfin, il existe une hiérarchie par le lieu de sépulture. La Garde possède une confrérie de pénitents blancs dits de l'Annonciade dont la chapelle existe toujours (actuel siège du Conservatoire du patrimoine et de l'Office du tourisme). Malgré l'affirmation d'anonymat symbolisé par la cagoule, la confrérie opère bel et bien une ségrégation sociale : elle rassemble la plus grande partie des marchands du lieu (*cf.* tableau p. 104). Le caveau familial dans l'église paroissiale semble un système dépassé et c'est dans la chapelle des pénitents que se font inhumer tous les notables, parfois avec leurs épouses, tandis que les pauvres reposent « en plein air » dans le cimetière communal tout proche. Mais on sait depuis les travaux de Maurice Agulhon que les pénitents provençaux forment des réseaux où l'entraide s'exerce d'abord entre confrères.

Une héraldique incertaine

Reste le prétexte de toute cette organisation : choisir des armes qui vous « représentent », un logo comme on dirait aujourd'hui. Le manque d'originalité des armoiries de cet ensemble semble traduire l'embarras des nouveaux assujettis à l'enregistrement des armes. Les familles les plus élevées semblent préférer les compositions les plus banales, à motifs géométriques, alors que les armes « parlantes » fondées parfois sur de simples jeux de mots sont le fait de familles moins riches. Deux blasons seulement peuvent être interprétés comme ayant un rapport avec le patronyme de leur porteur. Jacques Basset place sur son écu trois coquilles qui rappellent son prénom ; les Courchet dont le patronyme est toujours transcrit Crouchet dans l'Armorial y placent, eux, des cygnes au cou tordu ou des croissants. Les « haches d'armes » qui figurent sur les armes de

François Condroyer ne sont-elles pas en réalité des outils d'abattage des moutons qui firent sa fortune ? Mais qui nous dira pourquoi M. Charles Martin, de Saint-Tropez place sur ses armes trois grenouilles vertes ?

Reste enfin un dernier mystère : pourquoi ces armoiries sont-elles tombées dans l'oubli très rapidement et cela bien avant la Révolution. Après avoir payé pour se prévaloir d'armes familiales, pourquoi les avoir dédaignées au point que les descendants de ces familles de « parvenus » ignorent pour la plupart que leur ancêtre possédait un blason authentifié par l'Etat ? Ce serait un rare exemple du refus d'un produit convoité au milieu de la « Foire aux vanités »...

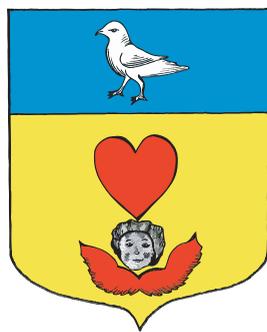
Notes biographiques et commentaires

Les notes qui suivent sont limitées aux personnes de la communauté de La Garde-Freinet. En effet cette recension des notables du lieu au XVII^e siècle nous offre l'occasion de rassembler quelques renseignements sur ces notables gardois fournis par les cadastres, les délibérations municipales et les registres paroissiaux. Sauf mention spéciale, les actes d'état civil et les actes notariés ont été passés à La Garde-Freinet. C'est l'occasion d'exprimer notre gratitude aux auteurs des relevés généalogiques des deux paroisses de La Garde-Freinet, dus à Mesdames Anne-Marie Champagne et Michèle Waser. C'est une aide précieuse, et ce, d'autant plus qu'ils ont été libéralement mis en ligne par les Archives départementales du Var.

Les blasons reproduits^C sont tirés de l'Armorial général numérisé par la Bibliothèque Nationale et consultable sur le site internet : <https://gallica.bnf.fr>.

LA NOBLESSE

1234. GIRAUD Emmanuel François



Sieur de La Garde.

D'or à un cœur de gueules soutenu d'un chérubin la tête de carnation et les ailes de gueules et au chef d'azur chargé d'une colombe d'argent.

Né en 1653, il est le fils de Balthazard Giraud, avocat en la cour de Draguignan et de Marie de Brun (laquelle apporta à son époux sa part des seigneuries de La Garde et de la Moure). Il décède en 1742 à Draguignan et un service solennel est célébré à La Garde-Freinet en son honneur.

Cette famille qui tient une place importante dans l'administration de la sénéchaussée de Draguignan a été étudiée par Frédéric Mireur (*Les rues de Draguignan*, tome VI) et par Frédéric de Giraud d'Agay, son descendant, (voir la bibliographie, p. 107) auquel nous empruntons les lignes suivantes :

^C. Tous les blasons ont été redessinés numériquement à partir du document en ligne, afin d'avoir un rendu optimum et homogène (travail réalisé par Juliette Bidinger).

« François Emmanuel de Giraud dit le Lieutenant de La Garde fut lieutenant général des soumissions de la sénéchaussée de Draguignan (...) Subdélégué de l'intendant de Provence à Draguignan, il organisa à ses frais la défense de la viguerie lors de l'invasion austro-piémontaise de 1707. Il en fut récompensé par les lettres patentes de confirmation de noblesse en 1708. Il eut de Madeleine de Magniol 10 enfants (...) Il fut l'ancêtre des actuels Giraud d'Agay. »

Après 1718, la famille prit d'autres armes : *D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois têtes de loup de même, deux et une.*

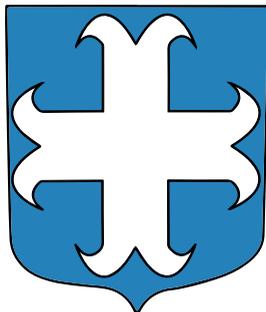
1235 – de PONTEVES François



Sieur de La Garde.

De gueules à un pont de trois arches d'or, écartelé d'or à un loup ravissant d'azur, lampassé de gueules.

Il s'agit de François de Pontevès, né en 1640, fils de Charles de Pontevès, sieur d'Avaye (Mons) et de Marguerite de Boniface La Molle qui épousa le 22 juin 1671 à La Garde-Freinet Marguerite de Matty, fille de François et de Lucrèce de Raimondis, laquelle lui apporta ses parts des seigneuries de La Garde et de la Moure. Plusieurs de leurs enfants seront baptisés à La Garde entre 1672 et 1677 et eux-mêmes sont fréquemment parrains et marraines d'enfants de notables du lieu. C'est leur fils cadet Marc-Antoine de Pontevès (1680-1735), lieutenant de vaisseau, qui recueillera les seigneuries de La Garde et la Moure (*cf.* F. d'Agay dans la bibliographie, p. 107).

151 – de MATHY François

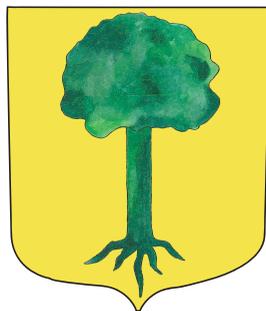
Noble.

D'azur à une croix ancrée d'argent.

La famille de Matty doit son implantation à La Garde-Freinet au mariage de Pierre Matty, coseigneur de Taradeau avec Marguerite de Dolle veuve de Balthazard Clémentis, bourgeois de Fréjus, lequel était coseigneur de La Garde et la Moure. Leur fils cadet, Paul de Matty hérita de la coseigneurie de la Moure. Marié à Blanche de Rogiers, il en eut François de Matty, né vers 1657 qui réside à La Garde-Freinet. Sans alliance ni postérité connue, il fait donation le 15 janvier 1708 de ses biens de La Garde et la Moure, ainsi que la maison familiale de Draguignan, 52 rue de l'Observance, à son petit neveu Marc-Antoine de Pontevès, fils cadet de François et de Marguerite de Matty, sa cousine germaine. Il teste le 26 mars 1727 et décède le 5 novembre 1727, inhumé dans la chapelle des pénitents. Ainsi, par une série de mariages et d'héritages, les parts de coseigneurie des Matty reviendront progressivement à la famille de Pontevès^D.

Autres armoiries citées : *D'azur au phénix d'or sur son bûcher enflammé de gueules et regardant un soleil aussi d'or, mouvant du flanc dextre de l'écu* (Mireur - Borricand). Pierre gravée conservée au musée de Draguignan.

LES COMMUNAUTES OU PAROISSES

1253 – La communauté de La Garde Freinet

D'or à un arbre arraché de sinople.

L'arbre arraché est très certainement une allusion au nom ancien de la vallée qui va de La Garde au golfe de Grimaud, le Fraxinet ou vallée des frênes.

^D. Sur les seigneurs et coseigneurs de La Garde et la Moure, voir : D'AGAY (F.), « Les fiefs de La Garde-Freinet et La Moure aux temps modernes », *Revue Freinet Pays des Maures*, n° 9, 2010-2011).

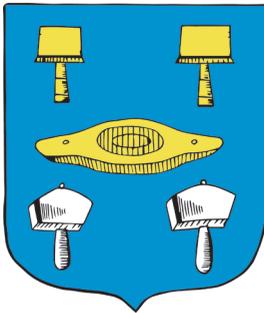
221 – La communauté du lieu de la Moutte [en fait la paroisse de la Moure]

D'or à une montagne de sable surmontée d'une fleur de lys de gueules.

La montagne de couleur noire est une allusion à l'étymologie du toponyme : la maure, lieu sauvage, sombre ainsi qu'à la situation en hauteur de l'habitation.

Les raisons de la présence d'une fleur de lis rouge (couleur inhabituelle) nous échappent.

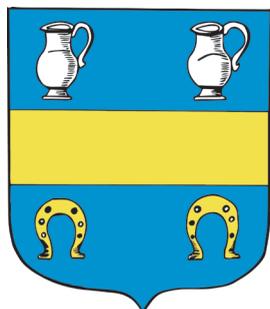
LES CORPORATIONS DE METIERS

160 - La communauté des cardeurs, tisseurs à toile, menuisiers et fustiers du lieu de La Garde de Freinet

D'azur à deux peignes à carder en chef, une navette d'or en coeur et deux maillets d'argent en pointe.

Notre étude a montré l'importance économique et la rentabilité du cardage des laines à La Garde. Quant aux tisseurs ils doivent travailler la laine mais aussi le chanvre que les femmes du lieu ont filé à partir d'écheveaux. Menuisiers et charpentiers travaillent surtout à la construction, et il existe aussi au village une petite activité de tonnellerie.

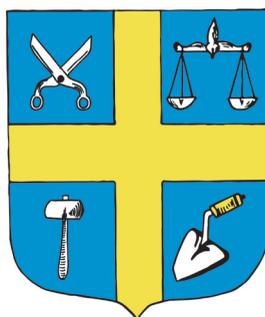
160 - La communauté des hostes, cabaretiers, maréchaux, fusiliers et mulatiers du lieu de La Garde Freinet



D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux pots d'étain d'argent et en pointe de deux fers à cheval d'or.

Le seul point commun de ces métiers semble être l'activité des transports. Les mulatiers (avec des animaux de bât puis progressivement avec des charrettes) sont une corporation influente. Liés au développement des échanges ils sont aussi par nature des voyageurs, clients des auberges et cabarets, ce qui leur vaut une réputation de gens brutaux et jouisseurs. Maréchaux et charrons sont également liés à leur activité. Le trafic le plus important à partir de La Garde-Freinet est surtout orienté vers la côte où les tartanes assurent dans un sens comme dans l'autre le transport du fret. Quant aux fusiliers, vocable obscur, il pourrait s'agir des armuriers dont la présence est attestée à cette époque à La Garde.

160 - La communauté des maîtres tailleurs, revendeurs, massons et gipiers du lieu de La Garde Freinet



D'azur écartelé d'une croix d'or portant au premier des ciseaux de tailleur d'argent, au second une balance du même, au troisième un marteau du même et au quatrième une truelle aussi d'argent.

Dans cet assemblage un peu hétéroclite figurent les tailleurs d'habits, les petits commerçants et détaillants, les maçons (assez nombreux à La Garde, mais venus pour la plupart de l'extérieur) et les gipiers (plâtriers) qui sont nécessaires à la construction des maisons de la classe aisée, mais doivent faire venir leur matière première de l'extérieur en raison de l'absence de calcaire dans les Maures.

LES NOTABLES

57 - BERARD Louis



Prieur de La Garde.

De gueules à un aigle d'or et au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

D'une ancienne et riche famille de Grimaud, il est le fils d'Antoine Bérard, notaire à Grimaud de 1639 à 1674, et de Madeleine Laurent (fille de Balthazard de Brignoles), mariés le 24 août 1640. Reçu bachelier en théologie à Aix le 24 avril 1677, il est le seul de notre liste à posséder un diplôme universitaire (A. D. 13, 2D 2). D'abord recteur de la chapellenie N.-D. de la Queste – un poste d'attente –, il devient prieur de La Garde-Freinet en avril 1677 par résignation d'Honoré Serret après 45 ans de service, et contre une pension viagère annuelle de 400 livres (A. D. 83, 1G 21). En 1679, il somme les consuls de La Garde de faire construire une maison claustrale (jusque-là les évêques en visite pastorale étaient hébergés par la famille Simian), « *si on ne peut lui donner le château près de l'église* », ce qu'il obtient en 1682 après s'être engagé à payer le tiers des frais. Il résigne son bénéfice contre pension en 1702 en faveur de Melchior de Bergues, prêtre du diocèse d'Aix (A. D. 84, A1), et se retire à Grimaud près de sa famille. Le 21 septembre 1707, il crée une première fondation en faveur des pauvres de la chapelle des pénitents blancs de La Garde (Basset, notaire). En 1716, devant Me Basset, notaire – acte passé à Grimaud – il crée une fondation de 901 livres à partager entre la chapelle Notre-Dame l'Annonciade (pour des messes) et la communauté de La Garde pour l'hôpital et des secours aux pauvres (A. C. La Garde-Freinet, GG 55). Possédant une belle fortune, il prête de l'argent à la commune « *ayant toujours eu la bourse ouverte pour la communauté et les particuliers* » (A. C. La Garde-Freinet, BB 16, 1716).

Cadastrés : Absent du cadastre de 1700 ; en 1715, possède une glacière « *en fort méchant état* ».

Il partage ses armoiries avec les autres membres de la famille (Jacques, son frère, vicaire de Grimaud et Jean-Baptiste, bourgeois de Grimaud).

272 - TAXIL Joseph



Prestre, vicaire du lieu de La Garde de Freinet.

D'azur à un griffon d'or surmonté d'une étoile de même.

Fils du second mariage de Pierre Taxil en 1666, avec Marguerite Sigallas, il est né le 27 janvier 1669. Diacre en janvier 1693, ordonné en avril 1693 (A. D. 83, 1G 24), il demande la vicairie de la Moure – abandonnée jusque-là – auprès de la vice-légation d'Avignon, et l'obtient en 1694. Il est mis en possession du prieuré le 1er juillet 1694 (A. D. 83, 1G 24). En avançant les frais, il y fait construire un cimetière et fournit des fonts baptismaux et un confessionnal en 1697. En conflit ouvert avec la municipalité de La Garde, entraîné avec sa famille dans une série de procès, il finit par résigner sa cure en 1708 « *dans la crainte où il est que ses ennemis ne l'enveloppent dans le procès criminel qu'ils ont intenté pardevant les officiers de La Garde-Freinet dudit pays de Provence, et qui a été porté par appel au Parlement d'Aix contre les parents dudit Me Taxil, et que, quelque innocent qu'il soit du fait dont il s'agit, ils ne le fassent condamner à quelque peine afflictive en employant des faux témoins contre lui, comme ils l'ont déjà fait dans les autres procès criminels qu'ils lui avaient intentés en l'officialité de Fréjus et que par ce moyen son bénéfice ne vienne à vaquer (...)* » (A. D. 83, 1G 26, procuration pour résigner). Ces affaires devaient être effectivement graves puisqu'il semble bien que Joseph Taxil, après avoir acquis une portion du défens seigneurial au vallon des Treilles avec ses parents (cadastre 1700), ait abandonné la Provence et se soit enfui hors du royaume avec une partie de sa famille (A. C. La Garde-Freinet, FF 126). Condamné à la « mort civile » par jugement, ses biens sont administrés par un curateur, m^e Malespine (A. C. La Garde-Freinet, F) On ne sait ce qu'il devint ultérieurement.

Cadastre : en 1700, possède une maison rue Droite à côté de celle de Jean Taxil, son frère. Avec ses parents, il avait acquis de la communauté une portion du défens seigneurial du vallon des Treilles (près de Vaucron). Le non-paiement des taxes après sa fuite donnera lieu à un important contentieux^E.

E. Sur les détails de cette affaire, voir : GIRAUD (A.), *Vie religieuse et vie municipale dans une communauté de la basse-Provence, La Garde-Freinet au XVII^e et XVIII^e siècle*, DEA d'histoire moderne, Université de Provence, 1995).

273 – BASSET Jacques

Notaire royal du lieu de La Garde de Freinet.

De gueules à trois coquilles d'argent posées deux et une.

Né le 5 août 1634, il est fils de Jean Basset, notaire, et d'Honorade Serret. Il est marié le 30 janvier 1656 à Margot Pierrugues (+ 1712), fille de Bernard et de Marguerite Moulaine de Draguignan, dont il a 5 enfants. Il teste en 1702 (Perrin, notaire) et décède le 18 juin 1702. Il est enseveli dans la chapelle des frères pénitents « *étant des frères d'icelle* ».

Fonctions : notaire de 1673 à 1697^F ; lieutenant de juge en 1696.

Cadastre : présent en 1676 pour une cote de 232 florins. En 1700, il possède une maison rue des Trois-Cantons confrontant le four avec de très nombreuses propriétés de rapport dont « *un apier avec son circuit aux Trois Bresques* », coté au total pour 202 florins.

Les trois coquilles sont évidemment une allusion à son prénom et à son saint patron.

274 – PERRIN Joseph

Notaire royal au lieu de La Garde de Freinet.

Palé d'or et d'azur de six pièces.

Fils de François, notaire, et de Lucrece Garnier. Non né à La Garde, on ne sait non plus s'il fut marié.

Décédé à La Garde-Freinet le 4 octobre 1724 et enseveli dans la chapelle des frères pénitents. Il est fort vraisemblable qu'il soit le Joseph Perrin tonsuré à La Garde-Freinet avec son frère Pierre en 1667, lors de la visite pastorale de Mgr Ondedei (il aurait eu alors entre 14 à 17 ans). Renonçant à exercer les ordres, mais demeurant célibataire, il aurait repris l'étude de son père.

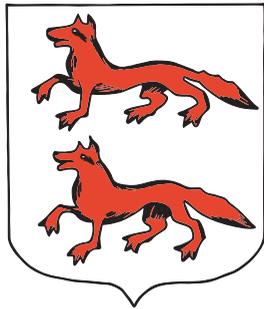
F. Voir en annexe la généalogie de l'étude notariale Basset, p. 105.

Paradoxalement, la vie sociale de ce notaire qui rédigea des centaines d'actes à La Garde-Freinet nous est mal connue.

Notaire à La Garde-Freinet de 1693 à 1724^G ; lieutenant de juge en 1702.

La famille Perrin possède depuis 1641 une tombe dans l'église paroissiale « *entre les autels du Rosaire et du Purgatoire* ».

275 - DAUMAS Honoré



Bourgeois de La Garde de Freinet.

D'argent à deux loups de gueules passans l'un sur l'autre.

Qualifié bourgeois, marchand ou praticien. Né le 2 décembre 1646, il est le fils de m^e André et de Catherine Gras. Praticien (juriste), il épouse à La Garde-Freinet, le 28 mars 1672, Madeleine Serret, fille d'Antoine et de Honorade Sibille. Il teste le 20 décembre 1712 et élit sépulture dans la chapelle des pénitents « *dont il est confrère* ».

Fermier de la boucherie en 1695 (Basset, notaire), il sera premier consul de La Garde en 1697. En 1703, il cosigne la sentence épiscopale lors de la visite pastorale de Mgr de Castellane (A. D. 83, 1G 71) ; lieutenant de juge en 1716.

Cadastre : il possède une belle maison rue du Peyron, occupée plus tard par son fils Clément qui, bien que curé de la Moure, réside à La Garde, ainsi que de nombreuses propriétés de rapport ; il possède aussi dans le village un moulin à huile, le tout pour une cote de 378 florins.

Nous connaissons mieux son fils Clément, (1688 - 1768), curé de la Moure de 1720 à 1768, et qui a fait l'objet d'une étude (Albert Giraud, « Vivre à La Garde-Freinet au 18^e siècle, deux inventaires après décès », *Revue d'histoire de la vallée de Vaucron*, n°8, 2004).

G. Voir en annexe la généalogie de l'étude notariale Perrin, p. 105.

276 – CROUCHET Jean

Bourgeois de La Garde de Freinet.

De gueules à un cygne d'argent becqué et membré d'or.

Orthographié parfois Courchet (orthographe moderne) ou Crochet.

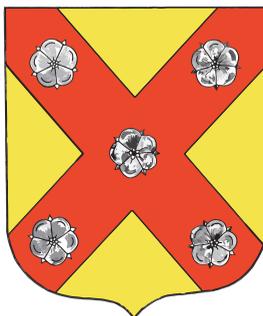
Qualifié bourgeois, maître cordonnier ou maître tanneur.

Né le 17 avril 1634, il est l'un des dix enfants d'Honoré, maître cordonnier et consul en 1648, et d'Anne Perrin. Il épouse vers 1660 Catherine Giraud. Il teste le 30 avril 1703 (Basset, notaire) et élit sépulture dans la chapelle des pénitents dont il est membre et nomme pour héritier son beau-fils, Honoré Vidal, mari de sa fille Marguerite, lui aussi maître tanneur (et futur consul de La Garde en 1708).

Propriétaire d'une importante tannerie ; consul en 1693.

Cadastre : il possède en 1700 une maison rue du Four et de nombreuses propriétés pour une cote totale de 286 florins.

Armoiries : le col incurvé du cygne est évidemment à mettre en rapport avec le patronyme orthographié crochet.

278 – SIMIAN François

Bourgeois de La Garde de Freinet.

D'or à un sautoir de gueules chargé de cinq roses d'argent.

Qualifié « bourgeois » ou « hôte ».

Né le 8 septembre 1641 à La Garde-Freinet, fils de Pierre, bourgeois, et de Marguerite Bregonsul (d'une famille de notaires de Grimaud), il épouse le 13 septembre 1666 Catherine Ollivier de Cogolin, fille de Georges et de Marguerite Boyer. Il décède le 18 décembre 1718

et est enseveli dans l'église dans le caveau familial des Simian.

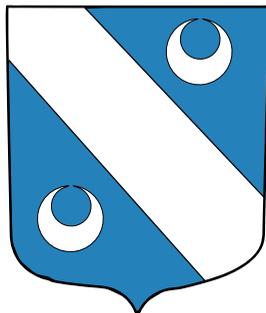
Consul en 1671 ; capitaine de ville en 1682 ; quatre fois trésorier de la communauté entre 1676 et 1709.

Les Simian étaient en 1613, avec 938 écus d'allivrement, la plus riche famille de La Garde-Freinet. Leur maison rue Droite est particulièrement vaste puisque l'évêque de Fréjus en visite pastorale vient y loger en 1623.

Cadastre : il possède une maison rue Droite et de très nombreuses propriétés de rapport pour une cote de 285 florins. En particulier, sa famille possède plusieurs apiers dans le terroir (à la Verrière, Camp-Vif, le Ginestier)^H. Cote totale : 285 florins.

La famille se déplacera ensuite à Draguignan pour exercer les professions d'avocat ou procureur et s'éteindra en ligne directe au XVIII^e siècle avec Elzéar Simian avocat.

318 – CROUCHET Jean-Baptiste



Bourgeois de La Garde de Freinet.

D'azur à une bande d'argent accostée de deux croissants du même.

Orthographié parfois Courchet (orthographe moderne)

ou Crochet.

Qualifié bourgeois, tanneur ou maître cordonnier.

Né le 13 juillet 1642, fils de Me Honoré et d'Anne Perrin. Il épouse, vers 1670-75, Thérèse Asquier (Esquier) de Saint-Tropez. Il décède le 17 décembre 1727 et est enseveli dans le cimetière.

Consul en 1683, 1687 et 1689.

Cadastre 1700 : il possède une maison rue de la Fontaine et de nombreuses terres de rapport pour une cote de 270 florins.

Armoiries : les croissants sont sans doute à mettre en rapport avec son patronyme orthographié Crochet.

H. Cf. BOUDINOT (L.) : « L'apiculture à La Garde-Freinet et dans le massif des Maures », *Freinet-Pays des Maures* n° 9, 2010-2011.

319 – CONDROYER Jean

Marchand du lieu de La Garde de Freinet.

D'argent à une croix de sable chargée de cinq étoiles d'or.

Qualifié marchand ou marchand cardeur.

Né le 14 mars 1627, fils de Jacques et de Marguerite Pissot. Il décède le 30 septembre 1701 et est enseveli dans la chapelle des frères pénitents.

Consul en 1680 ; trésorier de la communauté en 1697 ; et fermier du prieuré de la Moure en 1697.

Cadastre 1700 : il possède une maison rue Droite « *confronte maison de François Condroyer son frère* » et de très nombreuses propriétés de rapport. Cote de 268 florins.

320 - CONDROYER François

Marchand cardeur du lieu de La Garde de Freinet.

De gueules à deux haches d'armes d'argent posées en sautoir.

Frère du précédent, il est né le 7 novembre 1632 de Jacques, alors consul, et de Marguerite Pissot. Il épouse le 8 juin 1659 Honorade Courchet (+ 1708). Il est marié en secondes noces avec Anne de Bergues, sœur du prieur de La Garde, Joseph de Bergues. Il teste le 5 avril 1714 (Basset notaire) et élit sépulture dans la chapelle des pénitents. Il fait des legs à François Bœuf et Isabeau Simian, ses petits enfants et nomme pour héritière sa fille Isabeau, femme de Pierre Hugues, marchand des Arcs. Il décède le 16 avril 1714.

Consul en 1694 ; fermier des impositions en 1696.

Cadastre : il est le premier nommé dans la cadastre de 1700 ; il est également le plus riche des Gardois avec une cote de 376 florins. Il possède une maison rue Droite, jouxtant celle de son frère Jean et de très nombreuses propriétés de rapport.

321 - SERRET Abel



Bourgeois du lieu de La Garde-Freinet.

Echiqueté d'or et d'azur de six pièces.

Qualifié bourgeois ou cardeur à laine.

Né le 19 mai 1647, il est fils de M^e Antoine et de Françoise Pissamelle. Il épouse le 5 mars 1669 Marguerite Condroyer, fille de Jacques et d'Honorade Ollivier.

Consul en 1679, puis en 1692, où il assiste à la visite pastorale de Mgr Luc d'Aquin et signe la sentence (A. D. 83, 1G 70).

La famille Serret s'est fait une spécialité de la transmission des bénéfices ecclésiastiques. Déjà, un Antoine Serret fut prieur de La Garde de 1600 à 1632. Abel est le cousin germain des deux frères prêtres, Honnorat et Abel Serret. Le premier sera prieur de La Garde-Freinet de 1632 à 1677, grâce à la démission de son oncle, le prieur Antoine Serret, décédé le 7 mai 1633 et enseveli dans son église paroissiale. La famille y possède d'ailleurs un vaste caveau qui accueille même des personnalités étrangères à la famille (Pol de Matty en 1658). Le second sera secondaire de l'église paroissiale de 1651 à 1653. François Serret, leur cousin, est recteur des chapellenies du Rosaire à La Garde et de celle de la Queste avant de devenir vicaire de Saint-Raphaël. De nombreux autres Serret sont titulaires de bénéfices ou patrons laïcs de chapellenies.

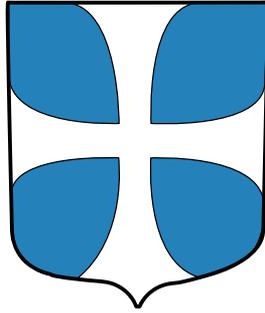
Il teste le 2 avril 1710 devant Me Perrin, notaire, et demande à être enseveli dans la chapelle des frères pénitents « où il a l'honneur d'être des confrères ». Il cite ses deux fils Jean-Baptiste et Jacques, l'un et l'autre « absent de sa maison puis longtemps, ne sachant s'il est en vie ou s'il est mort » (peut-être ont-ils connu le risque du naufrage, voire de l'esclavage...). Il cite sa petite fille Marguerite (naissance : 1708), fille de Jacques et d'Anne Taxil, et nomme pour héritière Marguerite Condroyer sa femme (qui devra sans doute élever sa petite-fille).

Vraisemblablement rétabli, il ne décèdera que le 9 juillet 1729 à 82 ans, cinq ans après sa femme Marguerite (+ 14 novembre 1724).

Cadastre : le cadastre de 1613 avec une cote de 582 écus faisait des Serret la 3^e fortune de La Garde-Freinet après les Simian et les Caissan. Dans le cadastre de 1700, il possède une maison rue de la Grande porte du four et de nombreuses propriétés. Cote de 118 florins. Le cadastre de 1715 ne porte que « *les biens de Marguerite Condroyer, femme séparée de biens d'Abel Serret* », suivis d'une citation inattendue de Cicéron (Péroraison du Pro Milone) : « *O terram illam beatam quae hunc virum exceperit, ingratham si egesserit, miseram si amiserit* » (O bienheureuse cette terre qui aura donné l'hospitalité à un tel homme, ingrate si elle le laissait partir, misérable si elle l'exilait), ce qui traduit une belle estime pour l'homme, mais sans en faire saisir les raisons.

Extrait du cadastre de
1700 (A. C. La Garde-
Freinet, CC 7, f^o 158).



322 – ENGALLIER Jacques

Bourgeois de La Garde-Freinet.

D'azur à une croix pattée d'argent.

Alias Engallière, Dengalière ou d'Engalières.

Qualifié bourgeois, marchand ou cardeur à laine.

Cette famille est représentée à l'état-civil de La Garde-Freinet par un seul couple : Antoine Engallière époux, le 8 août 1647, d'Honorade Roubaud d'une famille de Grimaud. Leur fils Jacques, né le 23 avril 1662, est enseigne du capitaine de ville en 1690, fermier du droit de lods en 1694, messager de la communauté en 1700 et lieutenant de juge en 1701-1703. Compté parmi « *les plus apparens du lieu* », il cosigne la sentence de la visite pastorale de 1703 (A. D. 83, 1G 71).

Malade, il teste une première fois le 20 septembre 1689 (Basset, notaire) et élit sépulture dans la chapelle de l'Annonciade et nomme pour héritière sa sœur aînée Lucrèce (°1654). Il épouse le 24 juin 1691 Marguerite Jobity, fille de Jacques et d'Anne Olivier, de Pignans (dont au moins une fille °1698). Après avoir occupé des fonctions à la municipalité de La Garde (v. *supra*), il s'installe ensuite à Pignans où il est « *viguiet et lieutenant de juge* » en 1709. On perd sa trace après 1718. Sa veuve décède à Pignans le 26 janvier 1748, âgée de 84 ans.

Cadastre : famille absente en 1613. Aux cadastres de 1676 et 1700, la famille Engalière possède une maison rue de la Burlière et un apier au Pas de la Mule. Cote de 48 florins. Tous ces biens sont biffés au cadastre de 1715. La famille disparaît alors de La Garde-Freinet aussi rapidement qu'elle y est venue.

323 – CROUCHET Joseph

Bourgeois.

D'or à une face de sable chargée de trois étoiles d'argent.

Alias Courchet (orthographe moderne) ou Crochet.

Qualifié bourgeois ou maître tanneur.

Né le 29 janvier 1634, il est le fils d'Antoine et Françoise Sigallas. Son père Antoine, maître cordonnier, est consul en 1653 et 1658. Il épouse le 6 juin 1662 Marie Sigallas. Décédé le 28 août 1698, il est « *enseveli en la chapelle des pénitents comme un des frères en son vivant* ».

Au cadastre de 1700, Joseph et Antoine Courchet frères, maîtres tanneurs, possèdent une maison rue Droite, une autre rue du canton de Martine. Addition des deux cotes : 171 florins.

324 – CAVALLE Antoine



D'or à une bande de sable chargée de trois croissants d'argent.

Comme aucun bourgeois de ce nom possédant biens n'apparaît à La Garde-Freinet en 1696, on est fondé à se demander s'il ne s'agit pas d'une erreur de transcription du patronyme qui pourrait en fait être celui de Cauvin.

Récapitulatif des notables de La Garde-Freinet

N°	Nom	Qualités	Consul	Fils de consul	Fonctions municipales	Age en 1696	Age au décès	Inhumation
273	BASSET Jacques	notaire		x	x	64	70	pénitent
274	PERRIN Joseph	notaire			x			pénitent
275	DAUMAS Honoré	bourgeois	x		x	50	72	pénitent
276	CROUCHET Jean	bourgeois	x	x		62	69	pénitent
277	de MATHY François	noble						pénitent
278	SIMIAN François	bourgeois	x		x	55	77	dans l'église
318	CROUCHET Jean Baptiste	bourgeois	x			54	85	au cimetière
319	CONDROYER Jean	marchand	x	x	x	69	74	pénitent
320	CONDROYER François	marchand	x	x		64	82	pénitent
321	SERRET Abel	bourgeois	x	x		49	83	pénitent
322	ENGALLIER Jacques	bourgeois			x	34		
323	CROUCHET Joseph	bourgeois	x	x		62	64	pénitent
324	CAVALLE Antoine	bourgeois						

Annexe

Les notaires de La Garde-Freinet au XVII^e siècle

ETUDE NOTARIALE PERRIN

Jean PERRIN, né le 7 janvier 1607, fils de Joseph et Marguerite Olivier. Il épouse le 18 avril 1627 Anne Giraud fille de Me Jean-Louis, dont il a au moins 9 enfants entre 1630 et 1653. Exerce à La Garde-Freinet de 1631 à 1665. Il décède le 16 février 1665.

François I PERRIN, fils du précédent. Il épouse le 12 février 1650 à Vidauban Lucrèce Garnier, fille de Pierre, notaire à Vidauban et de Suzanne Auriere, dont il a au moins 7 enfants entre 1651 et 1678. Succède d'abord à son beau-père de 1657 à 1664. Exerce à La Garde Freinet de 1666 à 1680.

Joseph PERRIN, fils du précédent, non né à La Garde et dont on ne sait s'il fut marié. Sans doute clerc mais non ordonné. Exerce à La Garde-Freinet de 1693 à 1724. Décède le 4 octobre 1724, enseveli dans la chapelle des pénitents.

François II PERRIN, fils de François I et frère du précédent. Né le 30 novembre 1672, il épouse en premières noces Anne Sénéquier et en secondes noces, le 14 octobre 1710 à Vidauban, Madeleine Arnaud (+1735), fille de Joseph, notaire royal à Lorgues, et de Madeleine Fontaine. Exerce à La Garde-Freinet de 1726 à 1742.

Joseph Marc PERRIN, fils de François II qui précède. Né vers 1715, il épouse Anne Rose Courchet. Exerce à La Garde-Freinet de 1742 à 1805. Il décède nonagénaire le 4 ventôse an XIII.

ETUDE NOTARIALE BASSET

Jean BASSET, né le 13 avril 1603, dit chirurgien jusqu'à son mariage et en 1651. Fils de Jehan Antoine et d'Honorade Courchet, il épouse le 31 juillet 1633 Honorade Serret, fille de Jehan de Vidauban. Il décède le 14 juin 1673. Exerce à La Garde-Freinet de 1655 à 1673.

Jacques BASSET, fils du précédent, né le 5 août 1634, il épouse le 30 novembre 1656 Margot Pierrugues, fille de Bernard et de Marguerite Moulaine de Draguignan. Il teste (me Perrin) en 1702, et décède le 18 juin 1702, enseveli dans la chapelle des pénitents. Exerce à La Garde-Freinet de 1673 à 1697.

François BASSET, fils du précédent, né le 11 septembre 1670, il épouse le 16 décembre 1697 Anne Vidal, fille de François et de Marguerite Tournaire, de Gonfaron. Il teste en 1722 (me Perrin). Exerce à La Garde-Freinet de 1694 à 1722.

Jacques BASSET, fils du précédent, né le 12 avril 1701, il épouse Marie Anne Martin. Dit « ancien notaire et Lieutenant de juge » en 1760. Exerce à La Garde-Freinet de 1722 à 1756.

Jean Joseph BASSET, fils du précédent, né le 13 novembre 1730. Il épouse Anne Ursule Nègre, fille de Jean Louis et de Marie-Madeleine Broquery, de Grimaud. Exerce à La Garde-Freinet de 1757 à 1766.

Jacques Joseph AMIC, gendre du précédent, fils de François, négociant de La Valette, et de Anne Bourguignon, « notaire et avocat ». Maire de La Garde-Freinet de 1810 à 1817, il épouse le 14 mars 1786 Anne Thérèse Madeleine Basset (18 juillet 1765 - 9 vendémiaire an XIII), fille du précédent. Exerce à La Garde-Freinet de 1789 à 1820.

César AMIC, fils du précédent, né le 13 février 1792, il épouse le 10 février 1822 Gertrude Berenguier, fille de Jean Julien Clément et de Thérèse Colle. Il est avocat et notaire, maire de La Garde-Freinet de 1817 à 1830. Exerce à La Garde-Freinet de 1820 à 1843.

Sources

Fonds d'archives

Bibliothèque nationale

Armoiral général, Cabinet des Titres, Volume 29 (Provence I) et 30 (Provence II), en ligne sur <https://gallica.bnf.fr>.

Archives communales de La Garde-Freinet

BB délibérations communales (fiches Mireur) – Cadastres 1676, 1700 et 1715 – registres paroissiaux (relevés A. M. Champagne et M. Waser)

Archives départementales du Var

1G 68-71 visites pastorales – 3E Notaires.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

D 15-18 Répertoire des gradués de l'Université – 2D 2 Matricules des gradués.

Musée-bibliothèque Paul Arbaud, Aix-en-Provence

MONTGRAND (G. de), Armoiral de Provence, manuscrit conservé au Musée Arbaud (MQ 128)

Sources imprimées

AGAY (F. d'), « Les fiefs de La Garde-Freinet et La Moure aux temps modernes », *Revue Freinet Pays des Maures*, n° 9, 2010-2011.

BOUDINOT (L.), « L'apiculture à La Garde-Freinet et dans le massif des Maures », *Revue Freinet Pays des Maures*, n° 9, 2010-2011.

BRESC (L. de), Armoiral des communes de Provence, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1866.

DERLANGE (M.), Les communautés d'habitants en Provence au dernier siècle de l'Ancien régime, Toulouse, Eché, 1987.

GIRAUD (A.), *Vie religieuse et vie municipale dans une communauté de la Basse-Provence, La Garde-Freinet, au XVII^e et XVIII^e siècle*, DEA d'Histoire moderne, Université de Provence, 1995

MIREUR (F.), *Les rues de Draguignan et leurs maisons historiques*, Draguignan, impr. du Var, 1921.